

Marseille, le 12 juin 2015

Cycle de réflexion sur les transitions économiques en Méditerranée¹

Réponse à la consultation de l'Union européenne pour la définition d'une nouvelle politique européenne de voisinage méridional

Résumé

A l'initiative d'intellectuels issus des deux rives de la Méditerranée convaincus de la communauté de destin qui unit les nations et les peuples de cette région, un groupe de travail s'est réuni pour réfléchir sur les transitions à l'œuvre dans les pays arabes.

Au Sud, les sociétés se sont remises en mouvement depuis cinq ans, avec les à-coups, les difficultés et les potentiels de progrès inhérents à tous les changements majeurs. Ces bouleversements au Sud sont concomitants avec les difficultés de l'Europe à retrouver perspectives et confiance en elle. L'ensemble de ces facteurs modifie radicalement la situation des relations entre Sud et Nord de la Méditerranée.

Au Sud, avec les moments constitutionnels (Tunisie, Maroc, Egypte principalement), les révolutions arabes ébauchent de nouvelles règles du fonctionnement politique des sociétés. Elles peinent cependant à aborder les questions du nouveau modèle économique et social et des relations internationales (notamment avec l'Europe) à mettre en place pour accompagner les transitions politiques.

C'est sur ces terrains que le groupe de travail propose une lecture de la situation au Sud qui met en avant les potentiels de progrès, les facteurs de blocage et les risques, en proposant les champs sur lesquels de nouvelles relations, conjointement élaborées, pourraient s'établir entre les deux rives, au profit des deux parties.

Le groupe estime que la nouvelle impulsion régionale doit venir du Sud. La coopération internationale, et en premier lieu l'Union européenne, devrait encourager la Tunisie, qui incarne les espoirs d'une issue démocratique, à porter cet élan.

En prenant comme priorité et fil conducteur de toutes les actions la réduction du chômage des jeunes et des femmes, le groupe propose de porter l'attention de l'Europe sur les 4 axes suivants, étroitement articulés entre eux : 1/ la composition progressive de chaînes de valeur euro-méditerranéennes par des co-productions entre Nord et Sud de la Méditerranée ; 2/ l'appui au développement de l'économie de la connaissance ; 3/ le soutien à l'économie rurale et au développement régional ; 4/ la sécurisation de la mobilité des personnes légalement installées sur l'espace commun.

¹ Une version antérieure du rapport a été présentée sous la Présidence italienne du Conseil de l'Union européenne à l'occasion de la réunion des hauts fonctionnaires de l'Union pour la Méditerranée qui s'est tenue le 28 octobre 2014 à Naples, Italie.

Cycle de réflexion sur les transitions économiques en Méditerranée

Un groupe de travail, formé d'économistes et d'analystes politiques issus des deux rives de la Méditerranée, profondément convaincus de la communauté de destin qui unit les nations et les peuples de cette région, s'est réuni pour réfléchir sur les conditions dans lesquelles se déroulent les transitions que suivent les révolutions arabes².

Ensemble, ils considèrent que les questions économiques relèvent pour beaucoup de logiques et de mécanismes politiques et que, dans cette région en particulier, le contrat social entre l'Etat et sa jeunesse est au cœur des processus de rénovation, de mobilisation et d'intégration.

La réussite des transitions politiques dans le monde arabe est considérée par ce groupe comme un bien public régional et mondial et une nécessité impérieuse pour laquelle il faut continuer à investir pour soutenir les transitions économiques et sociales. La coopération internationale est essentielle pour accompagner ces processus, mais sa relance devra partir du Sud. Le groupe suggère que cette relance soit impulsée par la Tunisie qui incarne la possibilité d'un succès démocratique. Cette initiative doit être résolument confortée par la politique portée par l'Union européenne. Loin d'appeler à la création d'un nouvel appareil institutionnel pour la Méditerranée, le groupe considère qu'il convient de renforcer le maillage et la coordination des institutions existantes, à travers la politique euro-méditerranéenne qui est la seule à disposer de moyens significatifs tant en termes d'expertise, que de dotations financières.

1- Les sociétés du Sud de la Méditerranée se sont remises en mouvement

Depuis le mouvement des Indépendances dans les années 60, les sociétés arabes ont beaucoup changé : la démographie a presque partout évolué vers les niveaux de natalité proches des standards européens. L'éducation de la jeunesse s'est généralisée, y compris pour les filles. L'information des citoyens s'est considérablement développée et Internet est très présent. L'urbanisation a transformé ces pays, modifiant sensiblement l'habitat, les relations sociales, jusqu'au modèle patriarcal traditionnel.

Ces mutations, cependant, n'ont que peu touché les structures politiques issues des indépendances qui sont restées, en grande partie, marquées par le poids de l'Etat, les habitudes autoritaires, les liens de la rente. A l'exception de quelques cas particuliers, les pays arabes du Maghreb et du Machrek sont restés dans les années

² Voir en fin de document la composition du groupe.

2000 figés dans des systèmes politiques éloignés des attentes des sociétés. Dans le même temps, l'Europe, voisin et partenaire naturel de la zone Afrique du Nord – Moyen-Orient, s'est enlisée dans une crise majeure dont elle commence seulement à s'affranchir. Le système d'intégration méditerranéen mis en place à Barcelone voici vingt ans montre d'évidentes limites et le processus de l'Union pour la Méditerranée peine à mettre en œuvre un mandat aux contours incertains. Les solutions proposées par les organisations économiques multilatérales ne semblent plus à la mesure des problèmes des pays du Sud. Depuis plusieurs années, la Méditerranée apparaît comme une région dépressive, contrainte, en marge des grandes évolutions du monde.

Cet écart manifeste entre des structures politiques immobiles et une jeunesse en mouvement est à l'origine des révolutions arabes. De fait, ces révolutions, à partir de 2011, ont ouvert le jeu, *ont lancé une dynamique* dont seule la poursuite permettra une stabilité pérenne de la région. Aucun éventuel retour à l'ordre passé n'est porteur de stabilité à long terme.

2- Le destin contrasté des révolutions arabes

L'histoire des révolutions arabes n'est pas écrite.

La Tunisie apparaît comme une exception, qui offre l'exemple unique d'une révolution qui aura assumé le choix du compromis tout en faisant l'économie de la violence. La révolution tunisienne est la seule à avoir réellement engagé la définition d'un nouveau contrat social.

L'Egypte illustre la résurgence d'un Etat reposant sur la réalité de la demande d'ordre dans une société troublée par le mouvement social ; ce besoin d'ordre traduit une demande de stabilité et de protection de la part des structures d'Etat mais aussi d'une fraction notable des couches moyennes et populaires.

Les tragédies en Syrie, en Libye, en Irak et au Yémen illustrent le phénomène de dislocation à l'œuvre au sein de sociétés composites dans lesquelles un appareil d'Etat, intrinsèquement faible et devenu minoritaire, est confronté à des oppositions politiques, religieuses ou tribales puissantes.

Ce qui s'est passé sur la rive Sud, au-delà des drames que vivent la Syrie, la Libye et l'Irak, comporte, à côté de problématiques évidemment négatives, toute une série d'évolutions et de mutations positives. La chute de Ben Ali et de Moubarak devant la révolte de leur jeunesse, les tensions perceptibles dans la quasi-totalité des autres pays arabes montrent, au-delà de l'effritement des vieux régimes autoritaires, l'apparition *de nouvelles problématiques et d'acteurs politiques émergents et divers* : l'affirmation de la jeunesse bien sûr – 60 % de la population a moins de 25 ans –,

l'irruption des acteurs locaux, la renaissance d'une société civile agissante et le renforcement de partis issus de la mouvance islamique. Ces nouveaux acteurs relaient – à leur manière – le long combat des forces démocratiques et portent une critique radicale de l'État tel qu'il fonctionne dans la région, la prise en considération des territoires, une demande de dignité et d'authenticité. Sont réaffirmées les valeurs de liberté, de justice et une façon différente de penser le politique plus individualiste mais aussi plus collective, plus morale mais déjà citoyenne face à l'État. Cet État qui demeure dans l'esprit d'une grande partie des populations la principale source des inégalités, des injustices, des blocages économiques et notamment du fonctionnement de la rente.

Au-delà du moment révolutionnaire, un processus conflictuel agite et continuera d'agiter en profondeur les sociétés arabes du Machrek et du Maghreb. Il met en scène, à côté de puissantes *forces de mouvement* – la jeunesse, les couches défavorisées, les partis en révolte contre l'Etat, certaine fractions de la *Business class* – de considérables *forces d'ordre* – l'armée, les classes moyennes, mais aussi une partie des mouvements islamiques – dans une logique de réforme et de recomposition souvent confuse. La situation en Libye et en Syrie montre le potentiel de désordre et de violence que recèlent ces confrontations, la situation en Egypte témoigne de la force des logiques d'ordre. La révolution tunisienne et la capacité de compromis montrée par les forces politiques et par la société tunisienne toute entière apparaissent au contraire comme un modèle de recomposition politique concertée.

3- Des problématiques nouvelles, des réponses classiques

Près de cinq ans après le début des révolutions, les pays de la région sont confrontés à des défis majeurs qui, à des degrés divers, touchent la plupart d'entre eux. S'ajoutent à cela les impacts de l'urbanisation et du dérèglement climatique qui touchent la Méditerranée, région la plus exposée de la planète.

3.1 La difficile définition d'un nouveau contrat social

En Tunisie, en Egypte et au Maroc, les responsables politiques ont été confrontés à l'urgence, dès le lendemain des révolutions : urgence politique pour faire face au mouvement social ; urgence sécuritaire pour assurer un ordre minimal ; urgence économique pour faire face aux conséquences sur le chômage et les comptes publics de la baisse de l'activité (du tourisme, des exportations et des investissements). Au-delà de la gestion des urgences, un processus constitutionnel a été courageusement engagé.

Les constituants – dans ces différents pays – se sont attachés de bonne foi à définir les principes d'un futur contrat social, appelé à structurer la transition, dans trois directions : i) l'identité de l'Etat appelée à assumer la pluralité de ses fondements historiques, notamment la place de l'Islam dans la société ; ii) la répartition des pouvoirs et donc la place du parlement démocratiquement élu face à l'exécutif ; iii) la promotion de nouveaux principes politiques : liberté, justice, dignité, citoyenneté.

Les constituants ont été conscients des attentes et des revendications des sociétés civiles. Celles-ci ont mis l'accent sur trois séries de problèmes :

- i) la question de l'Etat dont le modèle autoritaire et clientéliste issu des indépendances est récusé au profit d'un Etat réformé soumis au droit, respectueux du citoyen mais aussi conçu comme responsable de l'ordre, maître de la répartition et garant d'une société plus juste ;
- ii) la question du système économique avec la revendication explicite d'un nouveau pacte économique et social dégagé de la rente et soucieux des équilibres sociaux, générationnels et territoriaux ;
- iii) c'est enfin, dans des nations de tradition autoritaire et bureaucratique, l'appel des sociétés civiles à une participation élargie des citoyens à la décision politique.

Les élaborations constitutionnelles en Egypte, en Tunisie et au Maroc auront servi à l'apaisement du climat politique et aidé à faire prévaloir un esprit de négociation et de compromis. Elles auront créé des mécanismes politiques et constitutionnels qui doivent être mis à l'épreuve. A ce stade, elles auront fourni une ébauche utile, salubre mais qui doit être précisée, confirmée, concrétisée dans la pratique politique.

Au plan politique, la conduite de la réforme de l'Etat et l'affirmation des sociétés civiles doit procéder de compromis souvent difficiles à atteindre. Le poids des comportements de rente et de clientèle demeure réel, la tentation de l'obstruction existe tout comme celle du retour aux pratiques d'un passé autoritaire. Surtout, la redéfinition d'un contrat social implique pour une nation la capacité à créer la crédibilité, le dialogue, la confiance et cela, dans la durée.

3.2 L'ambivalence des solutions d'ordre

Personne ne peut nier la réalité du besoin d'ordre et de protection. Elle est sensible, dans les événements égyptiens et tunisiens, elle est perceptible jusque dans la tragédie syrienne. La contradiction entre les aspirations libérales de la jeunesse et les réflexes autoritaires des couches conservatrices est évidemment difficile à dépasser pour tracer une perspective sociale de long terme.

L'histoire récente du monde arabe illustre l'enracinement du modèle autoritaire. Les régimes nassériens et baathistes ont produit des institutions autoritaires souvent marquées par des dérives policières, rarement libérées du clientélisme et des relations de rente, porteuses d'une faible capacité de développement économique autonome.

3.3 Les politiques de contre radicalisation

Les sociétés riveraines de la Méditerranée ont à l'évidence un problème avec leur jeunesse. Beaucoup de jeunes ne croient plus au discours de leurs élites, ils sont marqués par l'expérience quotidienne de leur éloignement des pouvoirs et des centres de décision économiques, politiques et sociaux de leur pays. Force est de constater que, depuis les révolutions, la situation de la jeunesse du Sud, en dehors des effets d'annonce, n'a que peu évolué.

Tous les pays de la région connaissent aujourd'hui, à des degrés divers, le phénomène de radicalisation de leur jeunesse. Ce phénomène qui touche aussi des franges de la population européenne est maintenant bien connu.

En dehors même du cas des confrontations de nature militaire, plusieurs pays de la région s'efforcent de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques contre la radicalisation de leur jeunesse. Au-delà de la répression, de la surveillance des milieux extrémistes et des circuits de financement, différents pays (Arabie saoudite, Jordanie...) se sont essayés aux actions de déradicalisation qui passent par un effort de délégitimation religieuse et politique du phénomène, ainsi que par un travail social et politique d'intégration en direction des milieux sensibles.

4- La question de la rente, des liens familiaux et des privilèges

Constat : Il y a un large consensus pour estimer que l'entrave au développement politique et économique des sociétés arabes est leur fonctionnement rentier. Les élites publiques et privées s'accordent pour maintenir ce système qui fonctionne à leur avantage et exclut de larges fractions de la société du système productif, notamment les jeunes. Ce fonctionnement, qui se décline du niveau national au niveau local, ne produit un rythme de croissance permettant le décollage économique du pays que si l'Etat polarise l'accumulation rentière vers l'investissement productif, souvent sur un mode autoritaire. C'est la voie qu'ont suivi les pays d'Asie du Sud-Est qui ont émergé.

Message : Un système rentier est un système où les positions sociales se transmettent, s'acquièrent et s'améliorent plus par le *statut* que par le travail. C'est essentiellement par sa proximité avec le pouvoir politique et économique (par son

statut) que l'on accède aux ressources financières et symboliques de la société. Rente et statut sont inextricablement liés. Le travail est alors considéré comme une activité dévalorisée, et ce, d'autant plus quand il s'agit du travail salarié (en raison de la résistance à la subordination). Seule exception : l'emploi comme fonctionnaire est recherché. Mais c'est par le fait que ce travail permet d'accéder à un *statut* et aux sécurités qu'il procure, que cette situation est recherchée.

Il s'agit là d'une donnée inscrite au plus profond du fonctionnement des sociétés précapitalistes, liée à la forte prévalence du lien sur le droit. Cela offre les clés pour analyser la majeure partie du fonctionnement des sociétés du Sud : ainsi, l'exclusion des zones rurales est liée à la concentration du pouvoir au niveau des zones riches et des capitales ; la marginalisation des jeunes diplômés résulte de l'accès aux postes par le capital social et non par le mérite ; les hauts niveaux de la grande corruption (entre Etat et entreprises) s'expliquent par la fusion entre pouvoir et richesse.

La distribution d'une partie des ressources rentières dans les pays arabes visait plutôt à assurer la paix sociale. Néanmoins, ce modèle a atteint ses limites. La nouvelle jeunesse urbaine qui a profité de l'expansion de l'éducation aspire à la dignité à travers l'accès au système productif et aux emplois. La lutte contre l'exclusion et le chemin vers le décollage économique passent par la forte réduction de la rente et des privilèges.

Cependant, nous ne sous-estimons pas les résistances à surmonter car cette perspective d'érosion des rentes se place dans une situation où les dirigeants (les *insiders*) en restent les principaux bénéficiaires et où ce fonctionnement est largement diffusé dans tous les rouages de la société. Le libre-échange, base du Partenariat euro-méditerranéen, et les transformations politiques étaient censés éroder les rentes des pays du Sud de la Méditerranée. Il n'en a rien été, les rentes privées se sont substituées aux rentes publiques quand les pays ont opéré leur désarmement douanier.

Les demandes des révolutions arabes, démocratie et justice sociale, sont étroitement liées. La démocratisation politique doit être confortée par une démocratisation économique permettant de répondre aux demandes d'inclusion par les emplois. Dans le cas contraire, la frustration risque d'alimenter les clivages identitaires et de mettre en péril les efforts de construction d'espaces publics communs.

→ Propositions : L'UE devrait soutenir les dynamiques puissantes déjà mises en place par les pays arabes qui mettent en tension ce fonctionnement rentier avec la société, et principalement, l'éducation et la formation professionnelle.

5- La priorité : l'inclusion des jeunes, des femmes et le dialogue avec les acteurs locaux

Constat : Sur toutes les rives de la Méditerranée, c'est la jeunesse qui paie le prix fort des crises : chômage massif, perte de sens et de valeurs, fuite vers l'Europe en de dangereuses traversées de la Méditerranée, tentations extrémistes pouvant aller jusqu'à l'absolue violence. Les élites politiques n'ont pas pris la mesure de ces enjeux d'exclusion massive, et laissent dans le désarroi de larges parties de leurs jeunes hommes et femmes.

Ce phénomène se retrouve dans tous les pays arabes : la massification de l'éducation (malgré des défaillances en qualité) a donné à une partie importante de la jeunesse des capacités à agir, à créer, à produire, à décider. Mais ces capacités accrues ne rencontrent que peu d'opportunités.

Les jeunes femmes doivent faire face à une situation encore plus difficile : leur taux de participation au marché du travail est de 25 % dans le Sud (le taux d'activité le plus faible au monde), leur part dans les emplois salariés dans le secteur non-agricole est encore plus faible, leur taux de chômage est presque cinq fois plus élevé que le chômage des jeunes hommes (en Egypte), et leurs salaires plus faibles.

Message : L'inclusion et la participation des jeunes, des femmes et des populations marginalisées (travailleurs du secteur informel, jeunesse exclue, populations des territoires délaissés par l'État) est la priorité pour la réussite de la transition.

La question de l'égalité des droits hommes/femmes est cruciale dans le contexte de transition que connaît la région Afrique du Nord – Moyen-Orient. Elle est, de ce fait, au centre des débats autour de la rénovation des modèles de développement dans la région. Malgré des progrès tangibles enregistrés dans certains pays de la région, les dynamiques économiques et sociales restent largement plombées par des déficits importants, en termes d'accès des femmes aux droits économiques et sociaux, essentiellement, dans les domaines de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Le chômage des jeunes s'explique, en partie, par le sous-développement des petites et moyennes entreprises (PME) dû aux dispositifs formels et informels qui soutiennent les grandes entreprises qui ont des liens politiques avec les pouvoirs en place.

→ Propositions : L'UE pourrait concentrer ses appuis pour accompagner les démarches qui permettent l'inclusion des populations marginalisées : jeunes hommes et femmes des régions rurales et périurbaines notamment. A cet égard, l'éducation et la formation professionnelle doivent être au centre de cet accompagnement.

Des mécanismes juridiques pour la diminution du poids du travail informel et des instruments de soutien à la création de microentreprises et PME (grâce notamment au microcrédit et au financement de l'économie sociale et solidaire) doivent être développés davantage.

L'ensemble de ces démarches doit s'effectuer dans une gouvernance ouverte, qui laisse la place à l'expression des acteurs locaux, des organisations de la société civile, et notamment celles que se donnent les jeunes et les femmes.

6. Le développement de chaînes de valeur entre les deux rives de la Méditerranée

Constat : L'organisation du système productif entre les deux rives de la Méditerranée cantonne actuellement les économies du Sud sur des segments à faible valeur ajoutée au sein de contrats de sous-traitance à court terme ne permettant pas de réduire l'expatriation forcée anormalement élevée ou le déclassement de la main d'œuvre qualifiée de ces pays.

Institutionnellement, l'approche adoptée jusque-là par l'UE est restée bilatérale entre l'UE et chacun des pays du Sud.

Parallèlement, l'ensemble euro-méditerranéen avait délocalisé des segments des processus productifs dans l'industrie comme dans les services vers certains pays d'Asie, ce qui a en partie contribué au chômage de masse que connaissent les rives Sud et Nord de la Méditerranée.

Or les appareils productifs mondialisés connaissent actuellement une double mutation : d'une part, on assiste au rapatriement d'activités segmentées des secteurs industriels à l'intérieur des espaces régionaux ; d'autre part, les services aux entreprises, notamment sur les segments à forte valeur ajoutée (R&D, design, marketing...) prennent une part croissante dans les chaînes de valeur industrielles. Ces évolutions offrent aux pays du Sud méditerranéen des potentiels inédits d'insertion à un niveau supérieur dans les chaînes de valeur mondiales et d'opportunités d'emplois nouveaux pour les jeunes qualifiés.

Message : Les entreprises de l'ensemble régional méditerranéen peuvent se saisir des nouvelles tendances de la globalisation pour renforcer leur positionnement dans les chaînes de valeur mondiales en mobilisant la main d'œuvre qualifiée, notamment celle de la rive Sud, dans les services aux entreprises à haute valeur ajoutée (investissements immatériels dans l'économie de la connaissance). Dans ce cadre, les entreprises des deux rives peuvent mobiliser les diasporas en provenance des pays du Sud dans ce processus de création d'emplois qualifiés de services aux entreprises dans une vision de mobilité de la main d'œuvre.

Les expériences américaine et japonaise montrent que le redéploiement de l'appareil productif dans les pays voisins du Sud, au sein même de l'espace régional, est non seulement la garantie de conserver un appareil de production sur son propre sol mais aussi de le renforcer.

→ Propositions : l'UE devrait susciter et accompagner la coordination des entreprises du Nord et du Sud en vue :

- d'adopter des stratégies concertées sur le partage des chaînes de valeur, notamment dans le domaine des services ;
- de passer à des accords de co-investissement de long terme, comprenant des clauses de co-formation professionnelle inscrits dans une stratégie régionale ;
- plus largement, de considérer le capital éducatif de la jeunesse du Nord et du Sud comme un bien public régional appréhendé dans une stratégie de mobilité dans l'espace méditerranéen, notamment des diasporas.

Sur le plan institutionnel, la politique de l'UE en direction des pays de la rive Sud devrait s'efforcer d'adopter une approche multilatérale. Sur ces bases, l'UE doit rouvrir les négociations avec les pays du Sud où devrait figurer la libre circulation des compétences, la libéralisation des échanges de services et la prise en compte des intérêts agricoles des pays de la région, ainsi que des clauses de participation des pays du Sud aux programmes de recherche et d'innovation européens.

7- Le soutien au développement de l'économie de la connaissance

Constat : Pour réussir leur insertion dans les chaînes de valeurs internationales, les pays du Sud doivent développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation, qui inclut l'éducation et la qualification, les systèmes d'innovation, et les infrastructures d'information et de communication.

Tous les pays du Nord comme du Sud de la Méditerranée sont aujourd'hui concernés par la question de l'emploi des jeunes. La clé d'un succès durable des politiques visant à soutenir l'emploi des jeunes repose sur qualité de l'éducation et la capacité des institutions éducatives à former des jeunes sur des métiers et à des niveaux de qualification demandés par les marchés de l'emploi nationaux et régionaux.

Cependant, au Sud de la Méditerranée un nombre trop important de jeunes quitte le système éducatif avec des diplômes, mais sans qualifications reconnues par les entreprises, sans dynamisme entrepreneurial, et sans avoir acquis des compétences transversales essentielles pour l'économie de la connaissance, telles que l'esprit critique, le travail d'équipe, la recherche de solutions et une bonne aptitude à

l'écoute et à la communication dans au moins une langue étrangère en plus de leur langue maternelle. En l'absence de ces compétences transversales les connaissances techniques ou scientifiques, que certains réussissent à acquérir, s'avèrent insuffisantes pour une insertion professionnelle réussie et de longue durée. Les jeunes issus de familles pauvres ou du monde rural sont les plus handicapés par ces insuffisances, qui peuvent générer frustration et désespoir chez beaucoup d'entre eux, ce qui les rend vulnérable au dogmatisme et à la radicalisation.

Message : Aujourd'hui, ces problèmes ne peuvent plus être corrigés uniquement à travers des financements additionnels dans le cadre des modèles éducatifs existants. Le nouveau défi consiste à changer de mode de gouvernance et d'organisation pour passer d'une « éducation pour tous » à un « apprentissage pour tous », dans le cadre d'institutions éducatives ouvertes sur leur environnement, adaptables, innovantes et rendant compte à leurs bénéficiaires. Ce sont des évolutions de moyen et long terme où le rôle de l'Etat doit évoluer, et dans lesquels le changement doit procéder de vision et de stratégies de changement institutionnels et réglementaires propres à chaque pays.

Ces changements seraient grandement facilités par des échanges dans le cadre de réseaux à l'échelle méditerranéenne, qui favorisent le partage des solutions. Pour les pays d'Afrique du Nord notamment, les normes de qualité de formation et la certification des apprentissages doivent nécessairement tenir compte de celles du partenaire commercial le plus important, qui est l'Europe.

Ainsi, l'Europe pourrait lancer une initiative qui vise à soutenir les efforts des pays pour moderniser leurs systèmes d'éducation et encourager la recherche et l'innovation dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud. Les actions prioritaires doivent porter sur l'amélioration des programmes, des méthodes d'enseignement et de la pédagogie, et viser en particulier la formation professionnelle, la recherche universitaire et le lien avec les entreprises.

→ Propositions : Dans le domaine de la formation professionnelle et technique l'UE pourrait financer la création de réseaux Nord/Sud d'établissements dont les enseignants et dirigeants formeraient une communauté de pratique unie par l'objectif de mettre en communs leurs meilleures pratiques et solutions pédagogiques et managériales. Les secteurs visés correspondent aux métiers d'avenir dans (i) les énergies alternatives et l'environnement (métiers verts), (ii) le médical, le paramédical et les services aux personnes, (iii) les Technologies de l'Information et de la Communication, (v) et les industries culturelles.

Dans le domaine de la recherche l'UE pourrait signer des accords avec les pays du Sud qui permettraient aux laboratoires de recherche de ces pays de

participer à des programmes communautaires de recherche. En accompagnement, le financement de 1 000 formations postdoctorales aurait un rapide et profond effet sur la dynamique de la recherche dans des laboratoires du Sud et favoriserait le développement de partenariats de recherche Sud-Nord.

8. Soutien à l'économie rurale et au développement régional

Constat : Une grande partie des zones rurales des pays du Sud est délaissée, alors même que les changements climatiques à venir vont encore raréfier les ressources disponibles en eau. En outre, l'élévation générale du niveau d'éducation, malgré des défaillances qualitatives, crée des attentes et des potentialités non-réalisées sur tous les territoires au sein de chacun des pays du Sud, alors même que la gestion des espaces nationaux reste marquée par une extrême centralisation à partir des capitales. Ces facteurs suscitent l'exclusion de larges parties des populations rurales, notamment des jeunes, qui n'ont souvent comme perspective que l'exode vers les grandes villes du littoral ou l'émigration à risque vers le Nord.

Message : A horizon de 20 ou 30 ans, la structure de la population active des pays développés (moins de 5 % de population active agricole) n'est pas reproductible dans les pays arabes qui comptent entre 30 et 50 % de cette catégorie de population. La demande de main d'œuvre salariée dans les villes (emplois industriels ou dans les services) n'est pas suffisante pour absorber l'afflux d'actifs venant du monde rural, comme cela s'est passé dans les pays du Nord jusqu'aux années 60-70.

Les pays arabes sont donc contraints d'envisager dans les 20 à 30 ans à venir le maintien d'une population agricole importante, qui, même si elle va continuer de décroître relativement, va rester stable voir augmenter en valeur absolue. Le soutien à la transition de l'agriculture familiale n'est donc pas une option : c'est une nécessité.

Par ailleurs, il est connu maintenant que, contrairement au lieu commun qui poussait à la concentration des terres, la productivité agricole ne dépend pas de la taille de l'exploitation. Il existe nombre d'exploitations agricoles de grande taille dont la productivité est très faible, tandis que de très petites exploitations, travaillées selon le modèle familial, peuvent avoir des productivités élevées. L'inverse existe aussi, évidemment.

→ Propositions : Puisqu'elles sont possibles, l'UE devrait accompagner au Sud les politiques publiques de soutien à l'élévation de la productivité dans l'agriculture familiale (amélioration des techniques culturales dans le respect des contraintes environnementales croissantes, des démarches qualité, des

circuits de commercialisation, de l'organisation paysanne dans l'Economie sociale et solidaire...), et soutenir les démarches de décentralisation engagées dans les pays du Sud.

9- La mobilité des personnes

Constat : Les travaux montrent que les migrants reviennent plus difficilement dans leur pays d'origine et n'y développent pas d'activités lorsqu'ils ont des statuts juridiques précaires dans les pays d'accueil. En outre, l'expérience a montré que les politiques d'aide au retour sont coûteuses et inefficaces. En revanche, les effets des diasporas sur les pays d'origine sont essentiels en terme de transfert matériel (argent) et immatériel (normes, pratiques de santé, de comportement sociétal, de fécondité, etc.).

Message : Le passage d'une optique de « migration » à une optique de « mobilité » favorise le développement socio-économique des pays d'origine et d'accueil. Une politique d'immigration efficace est une politique qui favorise la mobilité des migrants en garantissant la transférabilité et la continuité des droits acquis dans le pays d'accueil. Ceci incite les migrants à retourner, investir et travailler dans les pays d'origine sans perdre leurs droits d'immigrés, dont celui d'aller et venir. De nombreux travaux académiques montrent que les organisations de la diaspora peuvent faciliter l'intégration des immigrants dans le pays d'accueil et la promotion du développement des territoires dans leur pays d'origine.

La liberté de circulation, que permet par exemple la double nationalité ou la délivrance d'une carte de séjour de longue durée, est un facteur important de coopération des diasporas avec les pays d'origine. En outre, le principe de réciprocité entre les pays doit être affirmé pour que les échanges soient dans les sens Sud-Nord et Nord-Sud.

→ Propositions : Pour accompagner les processus de changement au Sud de la Méditerranée, l'UE devrait favoriser les échanges entre les diasporas et les pays d'origine dans le sens d'une mobilité des personnes. Celle-ci ne signifie pas l'ouverture complète des frontières aux migrations internationales en provenance du Sud, mais que ceux qui y sont installés légalement bénéficient d'un statut stable et sécurisé. A ce titre, l'UE devrait garantir la transférabilité et la continuité des droits.

La transition économique et sociale va nécessairement passer par une révision du modèle antérieur de développement. Trois points d'attention sont identifiés :

- i) la nécessité de poursuivre l'ouverture économique, mais en la reformulant dans un sens qui incite à la mise en place de politiques d'inclusion et de redistribution. Il s'agit de tenir compte des conditions réelles des économies du Sud, de leurs faibles capacités redistributives et des nouveaux enjeux dans les relations entre Nord et Sud, notamment en matière de redéploiement des chaînes de valeur ;
- ii) une vigilance sur les capacités de résilience des économies dans ses points de faiblesse (monde rural, petites activités informelles) et
- iii) un objectif de société inclusive, par l'élargissement des opportunités aux couches jusque-là exclues des emplois et des centres de décision (jeunes et femmes), notamment dans les régions (décentralisation).

Les sociétés méditerranéennes des rives Nord et Sud sont aujourd'hui placées devant des défis et des opportunités communes. Elles risquent le maintien d'une croissance faible, la persistance du sous-emploi, la montée des inégalités et des crispations identitaires.

Elles peuvent faire le choix *de définir ensemble* de nouvelles politiques de coopération, des stratégies d'action propres à instaurer une croissance et une prospérité partagées qui semble la seule issue réaliste tant pour une Europe qui peine à trouver des relais de croissance que pour les économies de la rive Sud qui peinent à définir les leviers d'un développement conduit au profit de tous.

* * * * *

Membres du groupe de travail :

Ce groupe est composé d'économistes et d'analystes politiques issus des deux rives de la Méditerranée, rassemblés ici « intuitu personae » pour leur connaissance de la région. Certains des membres du groupe ont occupé ou occupent encore de hautes fonctions dans les institutions académiques, publiques ou privées de leurs pays respectifs, ou dans des institutions internationales ; cependant, la participation au groupe s'effectue sur une base personnelle et les opinions exprimées dans le document joint n'engagent que leurs auteurs.

Mme Ayça AKARÇAY-GÜRBÜZ, M. Karim ALLAOUI, M. Adel A. BESHAI, M. Mohammad CHAFIKI, M. Jean-Claude COUSSERAN, M. Shantayanan DEVARAJAN, M. Pedro DE LIMA, M. Mourad EZZINE, M. Hafez GHANEM, M. Elyes JOUINI, Mme Agnès LEVALLOIS, Mme Giulia MARCHESINI, M. Henry MARTY-GAUQUIE, M. Radhi MEDDEB, M. Mongi SMAILI, M. El Mouhoub MOUHOUD, M. Jacques OULD AOUDIA, M. Olivier RAY, M. Jean-Louis REIFFERS.

Le **Centre pour l'intégration en Méditerranée (CMI)** est un partenariat réunissant des Etats (Autorité palestinienne, Egypte, France, Italie, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie), des agences de développement (Banque mondiale et Banque européenne d'investissement), des collectivités locales (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ville de Marseille) et la société civile de l'ensemble du pourtour méditerranéen dans le but de promouvoir une intégration prenant comme pierre angulaire la jeunesse.

Contact: Madame Giulia MARCHESINI, Senior Partnership Specialist
gmarchesini@worldbank.org / +33 (0)4 91 99 24 49
Centre pour l'intégration en Méditerranée (CMI)
Banque mondiale – Bureau de Marseille
Villa Valmer, 271 Corniche Kennedy
13007 Marseille - FRANCE